



003111425946

Namur, le 21.09.20xx



Exp: Av Gv Bovesse 29 5100 Namur

Radio Télévision Redevances

Avenue Gouverneur Bovesse, 29
5100 Namur
Tél : 081/33 00 01
Fax : 081/33 02 01

MaSociété sprl
Porte Créalys, 1

5032 Les Isnes

Objet : Invitation à payer**Réf. : 123456789/01/2**

Monsieur,

En vertu de la loi du 13 juillet 1987 relative aux redevances radio et télévision, tout détenteur d'un ou plusieurs appareil(s) de radio sur véhicule et/ou de télévision est tenu d'acquitter une redevance annuelle.

Sous réserve de tout paiement effectué entre-temps, le montant total est à acquitter, au plus tard pour le 15/12/20xx, à l'aide de la formule de virement ci-dessous. En cas d'utilisation d'un autre moyen de paiement, merci de reprendre la communication structurée suivante : 123456789012.

| Type(s) de détention(s) | Montant(s) dû(s) |
|--|------------------|
| - Appareil(s) à usage privé détenu(s) à l'(aux) adresse(s) suivante(s) Adresse de l'usager à Localité | € 25,47 |
| Total à payer sur le compte bancaire 096-0000200-27 | € 25,47 |

COPIE CLIENT

montant en lettres

date mémo

montant en EUR

25,47

compte donneur d'ordre

compte bénéficiaire

096-0000200-27

nom bénéficiaire

communication

+++123/4567/89012+++

date de remise

EURO

Copie client, présenter uniquement en cas de versement

EURO

date de signature

| | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

signature(s)

VIREMENT OU VERSEMENT

DEXIA

03

En cas de complétement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case

Ne pas accepter en paiement

date mémo (facultatif)

(uniquement pour exécution dans le futur)

compte donneur d'ordre

nom et adresse donneur d'ordre

Exp :Av Gv Bovesse 29 5100 Namur

montant

EUR

CENT

25,47

compte bénéficiaire

096-0000200-27

nom et adresse bénéficiaire

SERVICE RADIO-TV REDEVANCES**AV GV BOVESSE 29****5100 NAMUR**

communication (en MAJUSCULES)

+++123/4567/89012+++

Ne rien écrire ci-dessous